



CIMI [Consultation Interdisciplinaire de la Maltraitance Intrafamiliale]

Thérapies systémiques, évaluations, expertises, conseils

Médecins cadres : Dr Gérard SALEM, FMH psychiatrie
Dr Nahum FRENCK, FMH pédiatrie
Dr Jean-Claude METRAUX, FMH pédopsychiatrie
Dr Klaus HILSCHER, FMH médecine générale
Psychologue cadre : Mme Francine FERGUSON, psychologue FSP
Chef de clinique : Dr Nicolas BELLEUX, FMH en psychiatrie & psychothérapie

Lausanne, le 21 septembre 2008

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA FONDATION ETHIQUE FAMILIALE ANNEES 2004-2008

Le Conseil de Fondation

Au cours des années 2004 à 2008, la Fondation Ethique Familiale a poursuivi régulièrement ses travaux et sa supervision de la CIMI. Le conseil de Fondation s'est régulièrement réuni (26-01-04, 28-06-04, 22-11-04 ; 23-05-05, 26-09-05, 23-01-06, 22-05-06, 22-06-06, 20-11-06, 20-12-06 ; 02-04-07, 07-05-07, 12-06-07, 03-09-07, 29-10-07 ; 16-01-08, 25-04-08, 07-07-08, 08-09-08).

Par ailleurs, sa composition s'est trouvée modifiée en deux étapes : le 9 août 2006, Monsieur Georges Aebi, membre du Conseil et co-fondateur de la Fondation (avec Gérard Salem et Georges Glatz), est décédé des suites d'une maladie éprouvante. Le Conseil de Fondation et toute l'équipe de la CIMI ont été frappés par ce deuil douloureux et se sont efforcés d'entourer la famille de [Monsieur Aebi](#) de leur amitié et de leur sympathie.

En outre, dès le 1^{er} janvier 2008, le Conseil de Fondation a remanié sa structure : Me Isabelle Moret en a pris la présidence, avec Me Felice Graziano comme vice-président, le Professeur Nicolas Duruz comme trésorier, Madame Doris Cohen-Dumani comme membre, rejoints par quatre nouveaux membres, le Professeur Jean-François Malherbe, de l'Université de Sherbrooke au Canada, Me Yves Burnand, ancien bâtonnier de Lausanne, le Docteur Eric Bonvin, directeur des IPVR (Institutions Psychiatriques Valaisannes Romandes), et le Docteur Jacques Cheseaux, médecin chef du service de pédiatrie de Sion et du CAN-TEAM du CHUV, à Lausanne. Les Docteurs Gérard Salem et Nahum Frenck, respectivement médecin

directeur et médecin directeur-adjoint de la CIMI, ont quitté le Conseil mais participent à chacune de ses séances comme membres invités. Cette nouvelle composition fort dynamique du Conseil nous réjouit et nous remercions de tout cœur les nouveaux membres des forces vives qu'ils nous apportent !

Soutien et subsides accordés à la Fondation Ethique Familiale

Rappelons qu'au cours des premières années, la Fondation Ethique Familiale a bénéficié de quelques subsides importants sans lesquels elle n'aurait pu voir le jour. Rappelons à ce propos que ces subsides nous ont été alloués tantôt pour une aide globale à la Fondation, tantôt pour des secteurs ou missions particulières. On peut en consulter la liste sur [l'Annexe no1](#) de ce rapport.

Après cinq ans d'activité intense (plus de mille deux cents familles suivies par notre équipe médico-psychologique, avec des résultats favorables dans la majorité des cas), et une collaboration soutenue avec les services médicaux et sociaux déjà en place, la CIMI a été reconnue officiellement par nos autorités cantonales comme une nécessité incontournable dans le paysage thérapeutique. La situation financière difficile de la Fondation Ethique Familiale l'a amenée à demander en 2007 aux autorités cantonales compétentes un soutien financier sous la forme d'une subvention.

Reconnaissant l'intérêt de cette structure complémentaire aux services de l'Etat, le Chef du Département de la santé et de l'action sociale, d'entente avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, a mandaté le CHUV afin d'établir, en collaboration étroite avec le SPJ, les modalités de subvention faisant l'objet d'une convention entre le CHUV, le SPJ et la CIMI. Ce faisant, les autorités cantonales précitées reconnaissent également la nécessité de créer, au sein du service public, un centre interinstitutionnel de traitement de la maltraitance intrafamiliale en intégrant les objectifs de la CIMI. D'où une convention à caractère transitoire, aux fins d'assurer la viabilité financière de la CIMI, dans l'attente de la mise en place de cette nouvelle structure cantonale, avec un transfert progressif de savoirs et d'une partie du personnel. Notre équipe a également été sollicitée comme partenaire de la conception et de la méthodologie de cette nouvelle structure.

De la sorte, un contrat a été signé entre le CHUV, le SPJ et la Fondation Ethique Familiale en date du 14 février 2007, sur les conditions générales de ce changement et sur les montants des subventions annuelles versées à la CIMI. Ces montants figurent également sur [l'Annexe no 1](#) de ce rapport, pour les années 2007 et 2008.

Quelle qu'en soit sa provenance, chaque subside s'est avéré utile et fructueux sur le plan du travail global de la CIMI comme sur le plan des missions particulières que ce montant soutenait. Le Conseil de Fondation et toute l'équipe de la CIMI renouvellent ici sincèrement leur reconnaissance envers les donateurs, sans lesquels l'aide thérapeutique apportée aux familles qui nous consultent n'aurait tout simplement pas été possible.

L'équipe de la CIMI

L'équipe de la CIMI est formée d'un noyau de cadres : cinq médecins et une psychologue clinicienne (soient, un psychiatre directeur et thérapeute de famille d'orientation systémique, un pédiatre directeur adjoint et thérapeute de famille d'orientation systémique, un pédopsychiatre d'orientation systémique et ethnoculturelle, un omnipraticien spécialisé dans le stress et le trauma, un psychiatre chef de clinique d'orientation systémique, une psychologue cadre d'orientation systémique. Le personnel administratif compte trois secrétaires, une secrétaire comptable, et une secrétaire bénévole. Trois informaticiens assurent depuis l'extérieur le suivi informatique (machines en réseau, logiciels, système de facturations TARMED). Une fiduciaire assure la tenue du budget et en rend compte régulièrement à la direction et au Conseil de Fondation. Un couple de concierges assure l'entretien et la propreté des locaux.

Les autres collaborateurs, en nombre variable selon les années, comptent des médecins assistants (quatre), des psychologues cliniciens (sept), des psychologues stagiaires (cinq), des éducateurs (trois) et une art-thérapeute. Des superviseurs externes expérimentés encadrent également le travail de l'équipe (tous les quinze jours en moyenne) : un psychiatre d'orientation psychodynamique et systémique, un psychiatre d'orientation systémique, et une psychologue psychothérapeute d'orientation systémique. Un quatrième superviseur, professeur en philosophie et éthique appliquée, accorde à toute l'équipe, trois fois par année en moyenne, une supervision régulière en matière d'éthique.

Du fait de la formation poussée sur le plan clinique et théorique, les stages effectués à la CIMI sont reconnus sur le plan corporatif par la FMH pour les médecins et par la FSP pour les psychologues et psychologues stagiaires. A ce jour, onze médecins assistants, seize psychologues cliniciens, treize psychologues stagiaires, six éducateurs(trices), trois art-thérapeutes, dix secrétaires et deux informaticiens ont travaillé à la CIMI.

L'équipe complète actuelle des collaborateurs internes et des superviseurs externes de la CIMI regroupe trente cinq professionnels. Après cinq ans et demi d'expérience, nos collaborateurs expriment largement leur satisfaction de travailler au sein d'une équipe dynamique et solidaire, soudée par le climat particulièrement éprouvant et émouvant de la maltraitance familiale.

Les noms et prénoms de l'ensemble de nos collaborateurs sont affichés sur notre site web et peuvent y être consultés directement.

Travail clinique (évaluations et thérapies)

La CIMI réalise en moyenne 10'000 consultations par années. Ces consultations se répartissent le plus souvent en consultations familiales, conjugales, individuelles et groupales (articulées entre elles pour une même famille). Depuis le mois de janvier 2003, et jusqu'à ce jour (mi-septembre 2008), 1'258 familles ont consulté la CIMI (réparties sur 3565 dossiers individuels).

La moitié de ce collectif consulte de sa propre initiative (ou en suivant le bouche à oreille), l'autre moitié est adressée par des médecins de toutes spécialités (en majorité pédiatres, psychiatres, généralistes), des institutions médicales (hôpitaux, centres de consultations ambulatoires, centres spécialisés), des institutions socio-éducatives (SPJ, foyers, écoles, OTG, etc.), des institutions juridiques (Tribunaux, justice de paix, juges d'instruction). Les familles adressées par ces tiers viennent pour des évaluations (expertises civiles ou pénales, appréciation de la crédibilité, ou des séquelles d'une maltraitance, attribution du droit de garde ou de l'autorité parentale, estimation des aptitudes parentales, indications à un placement, etc.), ou pour des suivis thérapeutiques divers (thérapie de famille ou de couple, thérapie individuelle, accompagnement psychopédagogique, thérapies sous contrainte).

Une des caractéristiques de la CIMI, qui explique peut-être l'écho favorable qu'elle rencontre auprès des familles, des soignants et des diverses institutions susmentionnées, est sa manière de mettre l'accent en priorité sur la dynamique relationnelle entre parents et enfants, entre conjoints, entre grands-parents et descendants, dans une perspective transgénérationnelle et éthique, qui confronte chacun à son attachement, à ses loyautés, à ses responsabilités envers les siens. Provenance et appartenance (et tous les sentiments qu'elles suscitent, notamment conflictuels), sont pris en compte dans le travail en settings séparés (par une même équipe de deux à quatre thérapeutes en moyenne, qui se concertent régulièrement pour le suivi de chaque sous-système), comme lors des confrontations mesurées (et bien préparées) entre auteur, victime et tiers. Enfin, tous ces paramètres sont pris en compte dans l'important travail de collaboration de réseau que la CIMI entretient avec les soignants et les institutions extérieurs (hôpitaux, SPJ, Tribunaux, tuteurs, écoles, etc.).

Il s'agit ici, comme on le voit, de thérapie avant tout relationnelle, pour une forme de souffrance ou de pathologie qui blesse le lien autant que la personne. La victime, l'auteur et le tiers sont pris en charge par la même équipe, dans une perspective systémique rigoureuse, éclairée par la dimension éthique, et visant à la meilleure continuité des soins. De la sorte, au modèle structural et stratégique (Minuchin, Haley, Palo Alto, Milan), ainsi qu'au modèle constructionniste (Gergen, Turner, Beels, Epston, White) se combine étroitement le modèle contextuel et transgénérationnel (Boszormenyi-Nagy, Bowen). La perspective psychodynamique s'avère particulièrement utile dans les suivis individuels (résistances, transfert, identification à l'agresseur, aires fonctionnelles du moi, résilience).

Ces mêmes modélisations cliniques sont appliquées par la CIMI dans le travail d'évaluation, et notamment dans les expertises civiles ou pénales qui nous sont

confiées. En ce sens, une des originalités de notre approche est de proposer des confrontations entre les divers protagonistes d'une maltraitance suspecte ou avérée. Ces confrontations sont faites avec toutes les précautions légales, éthiques et psychologiques qu'elles requièrent, et permettent d'éclairer la problématique dans une perspective multilatérale, et pas seulement unilatérale ou bilatérale.

Travail psycho-pédagogique

Cette forme d'activité connaît plusieurs degrés. Elle s'exerce à la CIMI aussi bien sur le plan individuel, que sur le plan familial et enfin sur le plan groupal. L'utilisation de documents écrits ou sonores, l'usage de la vidéo (avec l'accord des patients, bien entendu), servent d'appoint ici au travail thérapeutique de fond. Ecrire une lettre à son agresseur ou au tiers impliqué peut devenir ainsi une expérience correctrice significative dans l'évolution de la victime. S'exprimer par le biais non verbal en art thérapie (avec le support de dessins, de moulages, de collages, de montages narratifs dessinés ou en vidéo) permet une reconstruction narrative du moi, ou, dans une toute autre perspective, une meilleure conscience de ses responsabilités et de ses devoirs envers les membres de la famille.

Les thérapies de groupe appliquent ce même principe en utilisant le levier interpersonnel, avec tous les mécanismes d'identification, d'apprentissage, de substitution analogique, d'expérience correctrice qui leur sont habituels. Le *groupe des mères* se réunit parallèlement aux séances de thérapie familiale ou de suivi individuel ou conjugal. Les femmes en présence de deux thérapeutes femmes s'expriment et se cherchent dans leur identité de femme, en décryptant les troubles de perception dus aux croyances et aux stéréotypes concernant l'appartenance sexuelle (*gender beliefs*) ou d'autres catégorisations pouvant justifier des conduites violentes. Le *groupe des enfants* utilise divers supports et mécanismes narratifs favorisant une meilleure évacuation du trauma vécu et une reconstruction narrative de soi, avec renforcement des capacités d'individuation (*empowerment*). Le *groupe d'éducation par les pairs* réunit des adolescents confrontés à leur propre violence ou à celle de leur famille, avec l'aide d'un médecin, d'une psychologue et d'un éducateur en arts martiaux. Les aînés parmi eux servent de guides pour les nouveaux, selon un principe largement exploré aux Etats-Unis et plus récemment en Europe (*peer group process*). D'autres groupes centrés sur l'expression des émotions, le langage corporel, ou encore sur la découverte et l'expérimentation de techniques de relaxation et de maîtrise des pulsions indésirables, permettent de renforcer les progrès observés dans les autres settings thérapeutiques.

Par ailleurs, la *cellule de co-parentalité* offre aux couples en conflit un encadrement remotivant, facilitant la distinction entre niveau conjugal et niveau parental entre des parents qui se déchirent et règlent leurs comptes en impliquant volontairement ou involontairement leurs enfants dans leur guerre (*conflits de loyauté* dépersonnalisants). Quant aux *visites à domicile*, elles favorisent à la fois une meilleure alliance et une meilleure surveillance des familles confrontées à des carences éducatives et affectives graves, ou à des violences physiques, psychologiques ou sexuelles destructives. L'Annexe no 2 présente l'organigramme des responsables de ces diverses tâches au sein de l'équipe de la CIMI.

Travail scientifique, enseignement, publications

Au cours des quatre dernières années la Fondation a poursuivi ses efforts pour contribuer au développement des connaissances en matière de maltraitance, de famille, de thérapie et de prévention.

L'exploration et la mise à jour des connaissances en la matière ont été facilitées par de nombreuses manifestations scientifiques organisées par la Fondation, souvent en collaboration avec d'autres institutions (Universités de Lausanne, de Genève, de Fribourg, de Paris, du Canada, des Etats-Unis ; hôpitaux, centres spécialisés, services socio-éducatifs de plusieurs cantons ; associations parapubliques de Suisse et d'ailleurs). Une participation fréquente de nos collaborateurs à des congrès et à des séminaires régionaux ou internationaux permettait également un rafraîchissement des notions et des remises en question salubres du travail quotidien. Enfin, un travail de lecture hebdomadaire d'articles et d'ouvrages spécialisés par les membres de l'équipe de la CIMI est régulièrement restitué à l'ensemble des collaborateurs. Un corpus de données théoriques et cliniques liées à ces manifestations et activités est constitué et laissé à disposition de l'équipe sous forme informatisée. L'Annexe no 3 établit une liste indicative (mais non exhaustive) des principales contributions de la Fondation en ces domaines.

L'enseignement dispensé par la Fondation Ethique Familiale se répartit en plusieurs catégories. Un enseignement interne est assuré régulièrement par la direction pour ses collaborateurs médecins, psychologues, stagiaires et éducateurs (colloques, séminaires internes, supervisions internes). Des modules d'enseignement sont assurés pour les professionnels extérieurs : médecins et psychologues indépendants ou en institution, éducateurs et assistants sociaux travaillant en institution, enseignants ou soignants attachés aux milieux scolaires. Des cours itinérants et/ou des supervisions sont donnés par la CIMI à certains services associatifs ou corporatifs, socio-éducatifs, d'enseignement supérieur, ambulatoires ou hospitaliers, et ceci sur plusieurs cantons (HEP de Lausanne, SPJ et OTG de Lausanne, SMPI de Genève, IPVR et Hôpital de Malévoz, service de thérapie famille des HUG à Genève, HEP de Fribourg). Enfin, quelques collaborateurs de la CIMI participent régulièrement à titre de conférenciers ou d'animateurs de séminaires spécialisés en maltraitance en Suisse comme à l'étranger (Vaud, Genève, Neuchâtel, Valais, Fribourg, Berne, Paris, Dijon, Nantes, Liège, Bruxelles, Shanghai). Le directeur enseigne aux universités de Lausanne, de Genève et de Paris, et dans maintes institutions hospitalières ou ambulatoires de notre pays ou de l'étranger. Le directeur adjoint enseigne et fonctionne comme superviseur dans de nombreuses associations professionnelles concernées par la maltraitance. Le Dr Métraux enseigne dans plusieurs universités de Suisse et de l'étranger.

Les publications de la CIMI sont de plusieurs ordres. Les cadres ont publiés livres et articles, chez divers éditeurs ou dans diverses revues scientifiques, en tant qu'auteurs ou co-auteurs (avec des collaborateurs internes ou externes de la CIMI). On en trouvera une liste non exhaustive sur notre site web (www.cimi.ch). La Gazette électronique a publié en ligne, sur Internet et sur notre site web, son premier numéro en novembre 2007. Le numéro deux paraît au début de ce mois

d'octobre 2008 (alors qu'il était initialement prévu pour le printemps 2008). D'autres publications sont en cours de réalisation, notamment deux ouvrages consacrés à la thérapie de famille des violences domestiques.

Enfin, la CIMI est fréquemment interpellée par les media (presse écrite, radio, télévision) et exprime périodiquement son point de vue sur diverses questions liées à la maltraitance et à la famille en général. Un certain nombre d'articles ou d'interviews sont recensés à titre indicatif sur notre site web.

Perspectives d'avenir

La Fondation Ethique Familiale peut s'estimer satisfaite du travail exécuté par l'équipe de la CIMI depuis sa création, par ses soins, en janvier 2003.

La qualité du travail clinique explique le volume considérable de consultations que cette équipe assure à un rythme soutenu et sans faiblir. Ceci reflète la crédibilité et la confiance qui lui sont accordées jusqu'à ce jour, aussi bien par les familles et les patients, que par les collègues de toutes spécialités et les nombreuses institutions officielles ou privées qui sollicitent ses services. Ceci est également la démonstration éclatante du besoin et de la demande, bien réels, au moins pour les familles de notre canton, d'une consultation de ce type.

De par le contrat qui a été établi avec les autorités de notre canton, la CIMI a pu bénéficier d'un subside annuel important qui lui a permis de faire face à ses difficultés financières. Cette subvention est assurée jusqu'à ce que la transition de la CIMI à une nouvelle structure étatique et interinstitutionnelle soit réalisée, d'ici 2010 selon les estimations des responsables. Par la suite, il a été convenu que les collaborateurs de la CIMI qui souhaitaient poursuivre leur travail au sein de cette nouvelle structure étatique aient une priorité dans le bassin de recrutement. Il est probable qu'une partie de l'équipe sera intéressée par cette « transhumance » et que les autres collaborateurs pourront poursuivre leur travail au sein de la Fondation Ethique Familiale, qui aura entretemps redéfini ses objectifs et ses nouvelles missions, de nature clinique, scientifique et éthique, en respectant sa charte initiale.

Nous sommes heureux de constater que les autorités de notre canton ont pris à cœur ce qui nous tenait à cœur : assurer une consultation thérapeutique de type systémique et interdisciplinaire pour les familles souffrant de maltraitance, et considérées en tant que familles, et non en tant que patients traités individuellement dans une perspective unilatérale.

La maltraitance au sein d'une famille est une blessure du lien. C'est le lien qu'il convient de soigner en priorité, pour prévenir les récives et les répétitions dramatiques sur les générations à venir.

Dr Gérard Salem, médecin directeur

Annexe no 1 : Liste des subsides versés à la Fondation Ethique Familiale

11.11.02 :	Loterie Romande	CHF 100'000
	Divers petits montants	CHF 1'690
28.01.03 :	Fondation Sandoz	CHF 28'000
04.09.03 :	Wasserman Christopher	CHF 8'000
23.12.03 :	Kiwanis Club	CHF 3'000
	Divers petits dons	CHF 1'020
19.01.04 :	CCMT	CHF 5'000
17.03.04 :	UBS	CHF 1'000
25.03.04 :	Bobst	CHF 1'000
11.05.04 :	Lions Club	CHF 10'000
19.05.04 :	Fondation Sandoz	CHF 28'000
31.05.04 :	Gertrude von Meissner Stiftung	CHF 10'000
18.06.04 :	Rotary Club	CHF 2'000
28.10.04 :	Philip Morris Int	CHF 30'000
13.12.04 :	UBS don anonyme	CHF 20'000
	Divers petits dons	CHF 500
	M. Djavad Mowafaghian	CHF 6'000
10.02.2005 :	Fondation Switcher	CHF 7'000
21.02.2005 :	Action Sociale Table Ronde No 1	CHF 2'806
24.03.2005 :	Philip Morris Int.	CHF 37'800
22.04.2005 :	Fondation Sandoz	CHF 28'000
12.12.2005 :	Banque UBS	CHF 20'000
28.12.2005 :	Loterie Romande	CHF 90'990
	Divers petits dons	CHF 1'110
11.04.2006 :	Fondation Pierre Mercier	CHF 12'000
18.05.2006 :	Philip Morris Int	CHF 65'300
04.12.2006 :	Banque UBS	CHF 20'000
24.04.2007 :	Tamari Nicolas	CHF 100
05.11.2007 :	Fondation Pierre et Claude Chessex	CHF 20'000
13.12.2007 :	Banque UBS	CHF 10'000
24.12.2007 :	Philip Morris Int	CHF 65'866
29.01.2008 :	Fondation Pierre ET Claude Chessex	CHF 20'000
30.06.2008 :	Dr Augustin Besson	CHF 200

Date du contrat avec le CHUV (signé le 14.12.2007) et montants des subventions versées à ce jour :

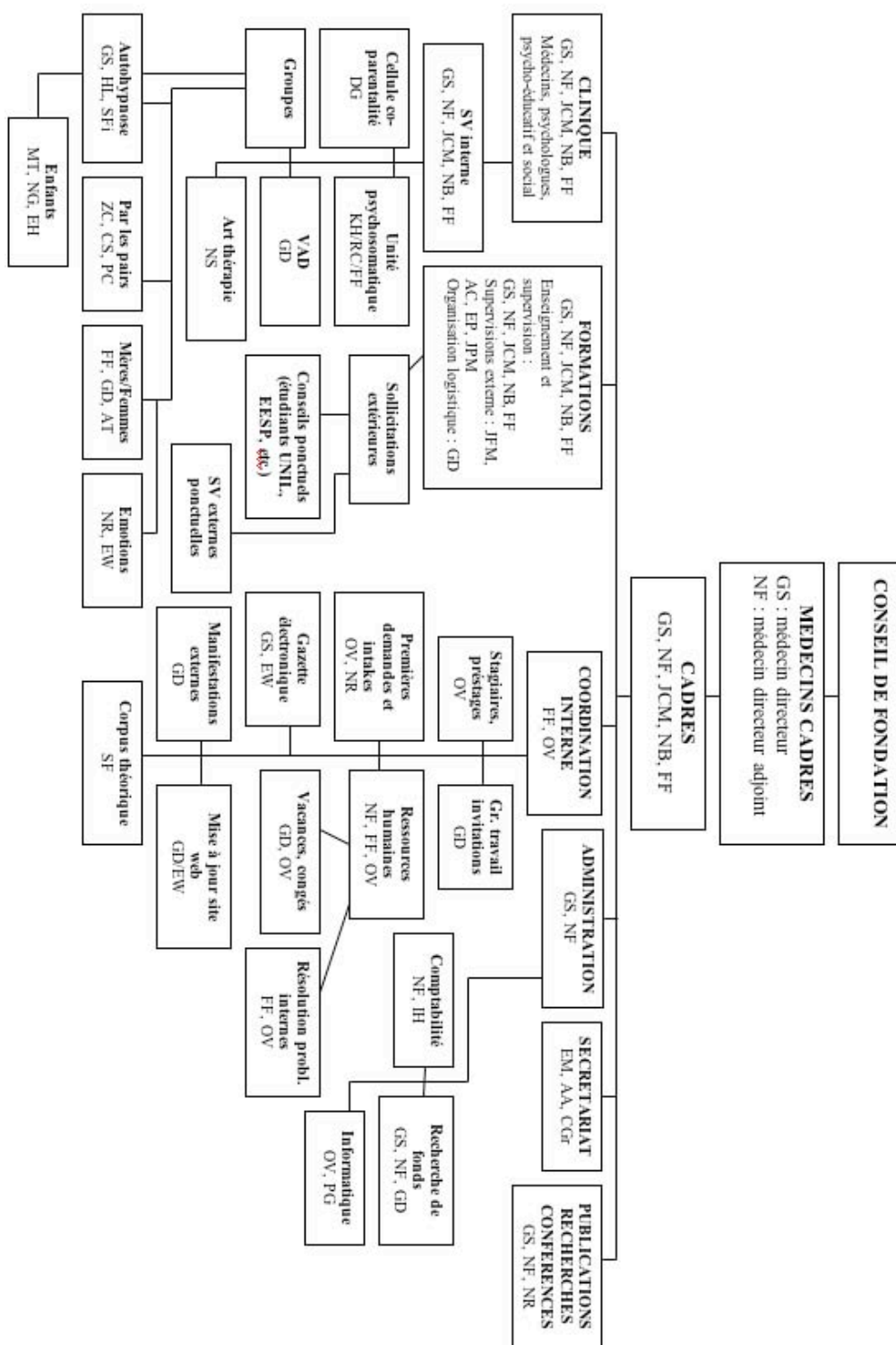
CHF 280'000.-, répartis comme suit pour 2007 :

27.06.2007 :	CHUV	CHF 100'000
05.10.2007 :	CHUV	CHF 80'000
19.12.2007 :	CHUV	CHF 30'000
20.12.2007 :	SPJ	CHF 70'000

CHF 280'000.-, répartis comme suit pour 2008 :

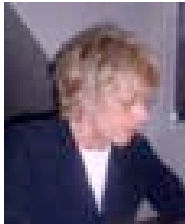
29.01.2008 :	CHUV	CHF 210'000
29.07.2008 :	SPJ	CHF 70'000

Annexe no 2 : Organigramme de la CIMI (septembre 2008)



Annexe no 3 : Manifestations scientifiques de la CIMI

Quelques manifestations scientifiques avec spécialistes extérieurs de disciplines diverses, invités à la CIMI :



Dr Catherine Bouchara, médecin généraliste et hypnothérapeute de Paris, attachée au service de pédopsychiatrie de la Pitié-Salpêtrière et enseignante au DU d'hypnose du même hôpital (Paris, France).

21.01.2005 : **Travail sur le triangle A-V-T en maltraitance (Auteur-Victime-Tiers)**(séminaire interne)

Madame Mary Jo Barrett, PhD, Université de Chicago et directrice du C.C.C. (*Center for Contextual Change*, de Skokie/Chicago, centre thérapeutique interdisciplinaire spécialisé dans l'approche systémique des violences domestiques).



1, 2, et 3 avril 2005 (1 = séminaire interne à l'ISFPF (Institut de Pédagogie pour la formation professionnelle), Av. de Provence + conférence publique : **Les vulnérabilités des familles maltraitantes**, 2 = séminaire élargi aux professionnels à l'UNIL (Université de Lausanne): **L'approche thérapeutique des familles maltraitantes**, et 3 = séminaire interne à la CIMI : **Techniques thérapeutiques**).



Ci-dessus : photographie prise lors du séminaire élargi « l'approche thérapeutique des familles maltraitantes » qui s'est déroulé à l'UNIL. De gauche à droite : Francine Ferguson, Mary Jo Barrett, Gérard Salem, Elvira Pancheri, Nicolas Duruz et Nahum Frenck).



Professeur Louis Plamondon, juriste et sociologue, RIFVEH, Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal (Canada)

25.11.2005

Journée interdisciplinaire consacrée à **La fragilité du lien familial dans la société vaudoise**. Conférences et ateliers, à l'hôpital de Lavigny (M. Gérard Simon), avec le Service de Pédiatrie du CHUV (Dr Jacques Cotting, médecin chef), PROFA (Mme Sylvie Reymond Darot), MALLEY-PRAIRIE

(M. Christophe Fluehmann et Mme Caterina Monguzzi), Violence et famille (M. Christian Anglada), EESP (Mme Marianne Modak), CMS de la Côte (Mme Ravessoud Christine), CMS d'Aubonne (Françoise Jaggi), Alter Ego, RIFVEH (Canada).

Monsieur Mohammed El Farricha, psychologue, thérapeute de famille et fondateur de l'Institut de Victimologie Rhône-Alpin, de Lyon Villeurbanne (France)

20 et 21.01.2006

Une conférence publique organisée en collaboration entre la CIMI et le Délégué à la prévention des mauvais traitements chez l'enfant et l'adolescent, Canton de Vaud (M. Georges Glatz), intitulée : ***Quand la violence déborde dans la rue : Familles maltraitantes mais aussi familles maltraitées ... par qui ? La thérapie sociale-multifamiliale, en milieu banlieusard.***

Et un séminaire professionnel d'une matinée à l'ISFPF (Institut de Pédagogie pour la formation professionnelle), Av. de Provence, Lausanne, sur le thème de ***La thérapie sociale multifamiliale des violences domestiques***, avec la collaboration de trois familles suivies à la CIMI.

Monsieur Jean-Paul Mugnier, thérapeute de famille, Directeur de l'IDES (Institut d'Etudes Systémiques), Paris (France)

28.04.2006

Journée-séminaire interne, équipe CIMI + orateur invité. Intitulé : ***D'une génération à l'autre, principales étapes d'une lutte contre la répétition dans les situations de maltraitance physique ou sexuelle.***



Dr Christian Beels, psychiatre et thérapeute de famille, enseignant et collaborateur de l'Ackerman Institute, New York (USA).

19-01-2007 et 20-01-2007

19-01-2007 : Séminaire le matin à la CIMI sur le thème : *Famille, maltraitance et externalisation selon l'approche narrative et constructionniste*, puis conférence publique le soir au Palais de Rumine, avec la collaboration du Délégué à la prévention des mauvais traitements chez l'enfant et l'adolescent, Canton de Vaud (M. Georges Glatz), intitulée : ***La thérapie comme rite de passage.***

20-01-2007 : Séminaire organisé en collaboration entre la CIMI et l'Institut de Psychologie (Prof. Nicolas Duruz), au CEF (site de Cery) : ***Les aspects psychotiques des familles maltraitantes.***



Ci contre : Christian Beels et Francine Ferguson



Monsieur Jean-Jacques Wittezaele, docteur en psychologie, psychothérapeute, co-fondateur de l'I.G.B. Représentant du M.R.I. pour l'Europe francophone, il est aussi associé de recherche au M.R.I. de Palo Alto. Chargé de cours à l'université Paris X, Nanterre, ainsi qu'à l'école de thérapie stratégique d'Arezzo, Italie, et spécialiste des travaux de Gregory Bateson, il pratique la thérapie brève depuis plus de 20 ans.

23.04.2007: Séminaire interne l'après-midi à la CIMI, puis conférence publique le soir à l'hôtel de la Paix, co-organisé en collaboration entre la CIMI et Mme **Vittoria Cesare-Lusso**, sur le thème : **L'approche de Palo Alto**



Madame Elida Romano, psychologue et thérapeute de famille, présidente de l'APRTF (Paris) (France)

23 et 24.05.2008

23-05-2008 : En collaboration avec l'AVDITS, conférence pour professionnels du soin : à l'Hôtel de la Paix, Lausanne, intitulée : **La famille adolescente**.

24-05-2008 : Séminaire à la CIMI : **Adolescents et familles en difficulté: hospitalisation ou soins ambulatoires?**

Séminaires de formation et de supervision du Prof. Jean-François Malherbe (Université de Sherbrooke, Canada): dates et thèmes traités.



20 et 21.02.2004	Métaphore et référence
22.05.2004	Intimité, intégrité et vulnérabilité
13.11..2004	La banalité du mal - Hannah Arendt
12.03.2005	"Dit" et "Non-dit" selon Wittgenstein
04.06.2005	La séduction ou la dissociation de l'être-soi
05.11.2005	Le demi-mensonge ou la demi-vérité
04.03.2006	Autour du pouvoir et de l'autorité
19.05.2006	Nietzsche et l'Oeuvre d'art
01.09.2006	L'autonomie dans les différences culturelles
24.11.2006	L'approche de la rumeur
01.09.2007	La souffrance et la grâce de l'autre
17.11.2007	Héloïse et Abélard, la naissance du sujet féminin
28.06.2008	L'humiliation
6.09.2008	La double lignée - Héraclite et Parménide

Formations modulaires prodiguées en 2006 par les cadres et collaborateurs CIMI, ainsi que par divers spécialistes à des intervenants sociaux, médecins, infirmières, psychologues, psychothérapeutes.

Expérimentée dans le domaine de la maltraitance, et après 3 ans d'enseignement spécifique de cette matière à des professionnels, la CIMI a mis au point un module d'enseignement consacré à la maltraitance intrafamiliale, dans une perspective pluridisciplinaire, systémique et multilatérale, en s'entourant des compétences de divers spécialistes en psychothérapie, en maltraitance, en interventions sociales, éducatives et juridiques, invités à collaborer à cet enseignement.

Parmi les intervenants extérieurs, citons le Dr Jean-Claude Métraux, pédopsychiatre et thérapeute de famille, Le Dr Amilcar Ciola, psychiatre et thérapeute de famille, Mme Elvira Pancheri, psychologue et psychothérapeute systémique, M. Jean-Daniel Clivaz, directeur du Châtelard, M. Philippe Lavanchy, directeur du SPJ, M. Bernard Rigo, pasteur et éthicien

Les objectifs de ces formations en deux domaines, thérapeutique et /ou socio-éducatif, visaient à :

- l'acquisition et la mise à jour du savoir professionnel en matière de maltraitance intrafamiliale, sur le plan théorique et pratique
- l'entraînement à une réflexion critique outillée par les concepts comme par le terrain
- la familiarisation avec les outils de détection, d'analyse, d'interprétation, d'intervention
- l'amélioration des connaissances et du savoir-faire dans le domaine de la maltraitance intrafamiliale et généralisée, ainsi qu'à l'accroissement de la compétence dans les interventions de réseaux.

67 personnes (dont les collaborateurs de la CIMI) ont participé à cette formation. Parmi les participants inscrits, des psychologues et psychothérapeutes indépendants ou travaillant en institutions (DUPA, SUPEA, HUG, service pénitentiaire vaudois, centre du jeu excessif, Faire le Pas, etc), des médecins de plusieurs spécialités (pédiatre, médecine du trafic, IUML, etc), des intervenants sociaux du SPJ, des éducateurs ou représentants d'institutions concernées par la maltraitance (LAVI, OTG Vaud et Neuchâtel), Malley-Prairie, Solidarité Femmes, etc), des infirmières scolaires et des enseignants (ALSMAD, Fondation Vernand. Le Repuis, Lavigny, etc).

Sous le titre global « **L'approche thérapeutique des familles maltraitantes** », la formation complète comportait deux modules sur trois, le module A étant pré-requis pour les modules B et C. Il était possible de ne suivre qu'un module (20 heures de formation) ou de les cumuler (jusqu'à deux modules, soit 40 heures). Chacun de ces modules étant autonome et comportant ses objectifs spécifiques, mais entretenant une interactivité significative avec les deux autres.

Module A (tronc commun) du 14.02.2006 au 09.05.2006
Mécanismes et cliniques de la maltraitance intrafamiliale
7 soirées de 3 heures

Thèmes abordés: mécanismes systémiques, aspects fonctionnels d'une famille saine, solidarités et ressources. Cycles de vie familial et diversités évolutives, favorables ou défavorables. Bouleversements périnataux. Attachement précoce et ses problématiques. Comment observer une famille. Aspects structuraux et communicationnels. Frontières, alliance et coalitions. Morphostase et morphogenèse. Distinctions et confusions intergénérationnelles. Styles et troubles de la communication. Antagonismes et conflits. Loyauté, dettes et mérites. Patrimoine et légitimité. Emprise et maltraitance dans les relations familiales. Le triangle A-V-T. Statistiques et données cliniques. La légitimité destructrice. Culpabilité et exonération, vengeance et pardon. Parentification. Expressions cliniques. Crises évolutives, syndromes divers. Contextes socio-culturels pathogènes. Sentiment d'appartenance, séparations, migrations et exil. Confusion entre parentalité et conjugalité. Désengagement, dispersion. Conduites fusionnelles, climat incestuel, inceste agi. Triangles (Bowen). Abandon et repréailles. L'enfant otage, décolonisé, l'incapacité affichée. Les stratégies d'indifférence. Triade perverse de Haley. Aliénation parentale, syndrome de Munchausen, de Médée.

Théorie, exercices pratiques, illustrations vidéo, jeux de rôle. Récapitulation, révision collective et quiz mutuel.

Module B (destiné aux professionnels de la santé) du 12.09.2006 au 05.12.2006
Stratégies de soins auprès des familles maltraitantes
7 soirées de 3 heures

Thèmes abordés: le thérapeute, sa personnalité, ses talents, ses limites. Aptitude « méta ». compétences et expériences du terrain, capacité de doute, de créativité, de réflexion critique et auto-critique, d'éclectisme. Capacité d'engagement. Epaisseur relationnelle. Sécurité et protection des membres de la famille, des intervenants. Stratégies d'alliance. Ecocarte. Technique d'évaluation diachronique et synchronique. Anamnèses. Hypothèses systémiques et options thérapeutiques. Flexibilité et diversité des settings. Elucidations et recadrages. Inventaire des règles cachées du système familial. Esquisses de changement. Communication thérapeutique et métacommunication. Techniques rhétoriques particulières. Art de la confrontation et de la remotivation. Ouverture de la parentification. Timing thérapeutique. Séances de reconnaissance mutuelle. Aspects psycho-pédagogiques. Co-parentalité, groupes thérapeutiques, visites à domicile. Procédés spéciaux. Mise en scène thérapeutiques.

Théorie, exercices pratiques, illustrations vidéo, jeux de rôle. Récapitulation, révision collective et quiz mutuel.

Module C (destiné aux intervenants sociaux, enseignants, tuteurs, éducateur, médiateur, juge) du 12.09.2006 au 05.12.2006

Interventions socio-éducatives auprès familles maltraitantes

8 soirées de 3 heures

Thèmes abordés: l'intervenant social. Sa personnalité, ses motivations, ses connaissances et son expérience de terrain, son style personnel, sa sensibilité, son sens éthique. Devoir d'ingérence, respect des libertés, secret professionnel et précautions de base. Caractéristiques propres au système judiciaire. La place de l'école face à la maltraitance intrafamiliale. Etablir une alliance. Sécurité des vulnérables et des intervenants. Ecocarte et articulation pluridisciplinaire. Hiérarchie, timing et organisation des interventions. Partialité multidirectionnelle. Génogramme et sociogramme. Hypothèses systémiques et mesures protectrices.

Types de mandats, rôles et statuts. Styles d'intervention. Engagement à court ou long terme. Stimulation des compétences du système familial. Travail de réseau. Difficultés, pièges et dangers du réseau. Lutttes de pouvoir. Elucidation et redéfinition commune des priorités. Modalités organisationnelles du réseau. Jeux de langage. Hypothèses. Techniques de communication. Evaluation ou intervention. Les effets stratégiques du modeling. Métacommunication et questionnement circulaire. Techniques de recadrage et valorisation des ressources. Art de la confrontation et de la remotivation. Ouverture de la parentification. Mythes, croyances et comportements maltraitants. Sens des responsabilités et dynamique de l'éthique relationnelle. Abdication, vengeance, pardon, réparation, exonération. Intrications entre tribunal « familial » et tribunal officiel. Conduites démissionnaires ou intrusives. Ruptures (cut-off) et stratégies de rapprochement.

Théorie, exercices pratiques, illustrations vidéo, jeux de rôle. Récapitulation, révision collective et quiz mutuel.

Ces mêmes modules ont servi de matériau aux enseignements de la CIMI au SPMI à Genève en 2007 et 2008.